



INTERROGATIONS DE LA CLI DE GRAVELINES SUR LES PATHOLOGIES THYROÏDIENNES

Commission Locale d'Information de Gravelines
Séminaire Santé – Environnement
15 novembre 2012

La demande initiale



- Initiateur de la demande : Le Président de l'Association « *Santé et environnement des Rives de l'Aa* » à Gravelines
- Depuis 2006 : il demande une étude comparative
 - Entre Gravelines et une ville aux caractéristiques identiques mais sans site nucléaire à proximité (Albert dans la Somme)

Pas d'a priori ...



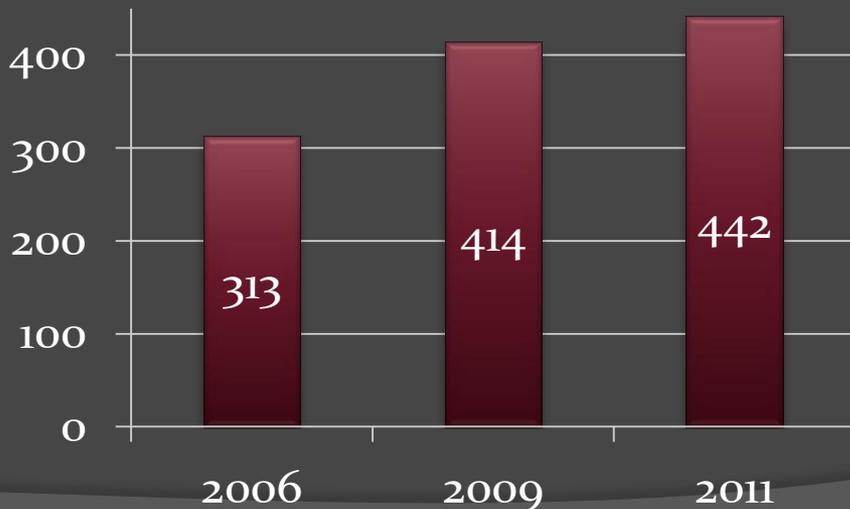
- ⊙ Le Président de l'Association « Santé et environnement des Rives de l'Aa » n'accuse pas la centrale nucléaire
- ⊙ Il parle du nuage de Tchernobyl.
- ⊙ Il évoque la présence d'industries dans le voisinage.

... mais un constat troublant

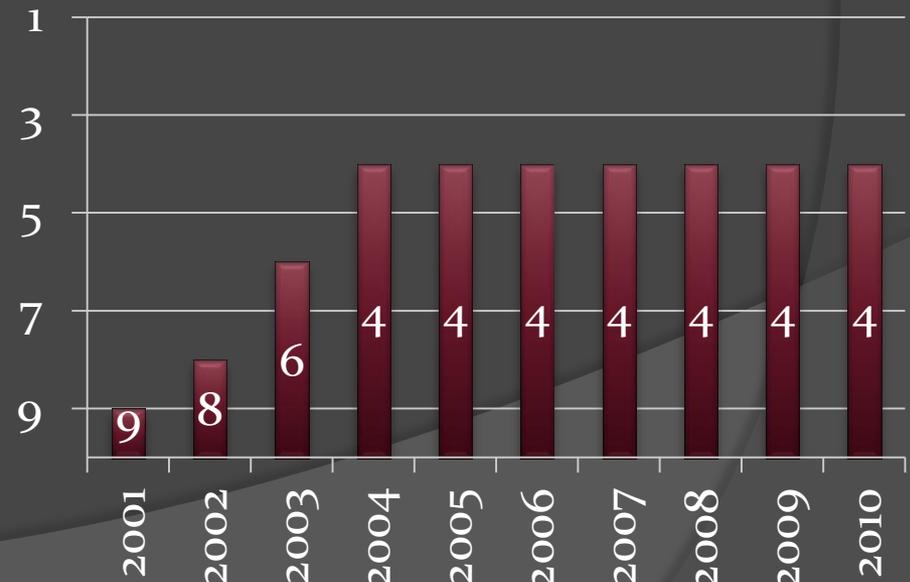


- Une consommation en constante évolution sur Gravelines
- Le Levothyrox 4^e médicament le plus vendu en France

Nombre de boîtes de Lévothyrox vendues par mois dans une officine gravelinoise



Consommation du Lévothyrox - Rang national du Lévothyrox



... mais un constat troublant



- Études épidémiologiques : seulement sur le cancers de la thyroïde.
- En 2007 : Lévothyrox = 4^{ème} médicament le plus vendu en France, le 2^{ème} aux USA.
- 1 400 000 boîtes vendues / an en France
- Question récurrente dans de nombreuses CLI

Plusieurs interventions de spécialistes à la CLI

- Dont le Pr. WEMEAU (CHU de Lille)
- La présence de la mer (iode) risque de prouver qu'il y a moins de problèmes à Gravelines qu'ailleurs !

Le célèbre
« Crétin des Alpes »

Répartition du goître en France - Année 1900

LUCIEN MAYET. — RECHERCHES SUR LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU GOÎTRE 433

Dans les autres départements, le goître est d'une extrême rareté, presque inconnu. Ce sont les départements laissés en blanc sur notre carte.



Carte 1. — Carte indiquant la répartition géographique du goître en France, par L. Mayet.

Les régions montagneuses représentent — en France, — l'aire de plus grande fréquence du goître. Elle répond, exception faite pour l'Aisne et l'Orne, aux Alpes, aux Pyrénées, au Plateau central, au Jura, aux Vosges.

Il paraît en être de même à l'étranger, en Suisse, en Italie, en Allemagne.....

Plusieurs interventions de spécialistes à la CLI



- **Dépistage des pathologies** de la thyroïde de plus en plus systématique → le nombre de **pathologies recensées augmente**.
- **Consommation de lévothyroxine n'est pas révélatrice** car les médecins ont **des difficultés à évaluer la nécessité de prescrire**.
- Le nombre de **cancers de la thyroïde** a commencé à augmenter **dès les années 1970**, donc plus de dix ans avant Tchernobyl.

Plusieurs interventions de spécialistes à la CLI



- Leur répartition géographique en France ne coïncide pas avec les zones les plus touchées par les retombées radioactives dues à Tchernobyl.
- Les cancers de la thyroïde sont aussi fréquents dans des pays comme les États-Unis, non touchés par le « nuage »
- Beaucoup d'autres facteurs : carence ou surcharge en Iode, grossesse, tabac, irradiation cervicale, causes auto-immunes, médicaments, alimentation ...etc.

Mais ...



... 6 ans après, ...

... toujours la même demande du Président de l'association
« Santé Environnement des Rives de l'Aa »

La réponse de la CLI



Réunion au mois de juillet 2012 en présence de spécialistes en épidémiologie, endocrinologie

- ⦿ Proposition : registre des pathologies de la thyroïde et/ou étude épidémiologique approfondie

La réponse de la CLI



- ◎ Création d'un registre des pathologies de la thyroïde :
 - Travail lourd avec de nombreuses sources d'incertitudes : A partir de quel moment décide-t-on qu'il y a pathologie ? Quelles pathologies prendre en compte ? Qui peut signaler les cas ?
 - 4 ans de recherche = un an de résultats.
 - Le coût de création et le coût annuel sont très élevés.
 - L'enregistrement doit être continu, exhaustif et nominatif au sein d'une population géographiquement définie.
 - Il ne permettra pas de déterminer la(es) cause(s) des pathologies.

- ◎ Réalisation d'une étude épidémiologique :
 - Nombre de facteurs pouvant générer des problèmes sur la thyroïde trop important

La réponse de la CLI



- ⦿ L'étude épidémiologique approfondie et le registre sont abandonnés.
- ⦿ Stage de 6 mois pour un interne en épidémiologie :
 - Point bibliographique sur les pathologies thyroïdiennes en France et dans le monde ;
 - Interviews des 4 endocrinologues du Dunkerquois ;
 - Recueil des données disponibles sur la consommation de lévothyroxine, etc. ;
 - Propositions pour le contenu d'une étude plus fine qui pourrait être menée sur le littoral dunkerquois.
- ⦿ INFORMATION DU PUBLIC : Article dans le CLI-Mag

Et maintenant ...



- ◎ Proposition de stage refusée :
 - Il semblerait plus pertinent de proposer le stage à un interne en endocrinologie
 - En attente de la réponse du service concerné

- ◎ Une intervention de plusieurs spécialistes en commission « Sécurité des populations » a été proposée pour informer la population et notamment les personnes atteintes de pathologies :
 - Agence Régionale de la Santé
 - L'Ordre des Pharmaciens

Et maintenant ...



Lors de la dernière réunion plénière,

- L'ARS déclare :

« L'ARS a un point focal régional qui reçoit tous les signaux annonçant des maladies. Tous les signaux de Gravelines sont traités et aucun problème thyroïdien particulier ne ressort des conclusions .»

- L'Ordre des Pharmaciens déclare :

« On observe, dans les officines, une augmentation des dysthyroïdies chez les adolescents. Ce résultat est intéressant et il demande à l'ARS si elle envisage d'informer la population sur l'utilisation du dentifrice adulte par les enfants, car ce dentifrice contient du fluor qui a une forte attractivité avec la thyroïde. Aucune étude ne démontre son impact sur la thyroïde, cependant cela reste une interrogation .»

De nouveaux faits...

Nord éclair

03 > 11 NOV 2012 GRAND PRIX LILLE

amenago SALON RENOVER / AMENAGER / DECORER INTERIEUR / EXTERIEUR
www.amenago.com

Info locale

Perchlorates : l'ARS met en place un numéro de téléphone pour les usagers

PUBLIE LE 16/10/2012

| SANTE |

Une étude menée par l'Agence régionale de santé (ARS) révèle la présence d'ions perchlorates dans l'eau du robinet de 544 communes de la région. La préfecture annonce qu'elle prendra un arrêté de restriction de consommation de l'eau à destination des nourrissons et femmes enceintes.



Cet arrêté de restriction sera actif cette semaine dans le Nord, la semaine prochaine dans le Pas-de-Calais. Il s'agit d'une pure application du « principe de précaution », précise Christian Choquet, préfet délégué à la sécurité. Cependant, la présence d'ions perchlorates dans une proportion dépassant les recommandations de l'ANSES (Agence de sécurité sanitaire) a bel et bien été vérifiée dans l'eau de 544 communes du Nord-Pas-de-Calais, essentiellement sur les zones de Lens, Arras, Saint-Omer et Dunkerque.

Les ions perchlorates semblent provenir des déchets de guerre, notamment les obus de la Première Guerre Mondiale, particulièrement nombreux dans notre région. Leur ingestion en grande quantité et sur une période prolongée pourrait induire une perturbation du système thyroïdien, et touche donc les femmes enceintes et les nourrissons. Il est donc recommandé à ces populations d'éviter de consommer de l'eau du robinet dans les communes visées (détaillées sur le site de l'ARS).

L'Agence régionale de Santé a mis en place un numéro de téléphone destiné aux usagers : pour toute question, contacter le 03.60.01.92.62. (numéro no, surtaxé)

Lire notre dossier demain dans Nord éclair

Route l'actualité, 06 novembre 2012, mis à jour à 10h34

Rechercher sur le site

leParisien.fr

Nord-Pas-de-Calais : eau courante polluée dans 544 communes

Publié le 16.10.2012, 08h33 | Mise à jour : 09h14

Tweeter



Restriction de la consommation dans 544 communes du Nord et du Pas-de-Calais à cause de la présence dans l'eau du robinet d'ions perchlorates. | L'APP LAVEILLE

A A [] [] Réagir

Sur recommandation de l'agence régionale de santé (ARS), les préfectures du Nord et du Pas-de-Calais vont prendre un arrêté de restriction de la consommation dans 544 communes, selon une information de la Voix du Nord. En cause : la présence d'ions perchlorates dans l'eau du robinet. Le ministère chargé de la Santé préconise en effet de ne pas consommer l'eau du robinet si la teneur en perchlorates dépasse 15 microgrammes par litre pour l'ensemble de la population, hormis pour les nourrissons de moins de six mois. Pour ces derniers, il est conseillé de ne pas utiliser une eau présentant une teneur en perchlorates supérieure à 4 microgrammes par litre pour la préparation des biberons.

L'ion perchlorate est toxique. Il l'est notamment pour la glande thyroïde, en tant que perturbateur endocrinien de l'axe hypothalamo-hypophysio-thyroïdien) chez l'animal et chez l'homme. Il est commercialisé et utilisé à grande échelle depuis les années 1940 (propulsif solide pour les militaires, munitions, production de peinture, traitement du minerai d'aluminium, engrais azoté, airbags, traitement des cuirs, la liste est longue...). Il convient de souligner que les perchlorates ne s'accumulent pas dans l'organisme humain et que leurs effets sont réversibles chez l'adulte et l'enfant selon l'ARS.



Qu'en penser ? Que faire ?